

000009

20 AOÛT 2020

LETTRE CIRCULAIRE N°...../LC/MINMAP/CAB DU .....

**Relative aux demandes abusives d'autorisation de passer des marchés suivant la procédure exceptionnelle de gré à gré ou d'exécution des prestations en régie.**

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE  
DES MARCHES PUBLICS, AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

- A
- MESDAMES/MESSIEURS
  - LES MAITRES D'OUVRAGE ET MAITRES D'OUVRAGE DELEGUES
  - LES PRESIDENTS DES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES
  - LES DELEGUES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX DES MARCHES PUBLICS
  - LES SOUMISSIONNAIRES

Mon attention a été attirée sur certaines dérives observées dans la passation des marchés publics par certains Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'ouvrage Délégués qui sollicitent des procédures dérogatoires de gré à gré ou de régie, en vue de l'exécution des prestations alors que celles-ci font l'objet des procédures d'appel d'offres en cours qu'ils dissimulent ou dont ils communiquent des informations erronées à l'Autorité chargée des Marchés Publics.

Dès l'obtention des accords sollicités, les Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés s'en servent pour demander aux Commissions de Passation des Marchés, la suspension des procédures d'appel d'offres engagées au profit de la mise en œuvre des procédures dérogatoires. Il s'agit là de pratiques pernicieuses qui portent gravement atteinte aux principes cardinaux des marchés publics.

Tout en invitant les Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués qui se reconnaissent dans de telles pratiques à faire preuve de plus de responsabilité et de discipline, je demande aux Présidents des Commissions de Passation des Marchés, aux Délégués Régionaux et Départementaux des Marchés Publics ou tout soumissionnaire lésé, de dénoncer systématiquement de telles dérives en les portant à ma connaissance, afin de me permettre de rapporter, si nécessaire, les autorisations des procédures dérogatoires notifiées, au profit des procédures concurrentielles engagées.

Je tiens la main haute à la stricte application des instructions de la présente lettre circulaire. /

Ampliations

- ME/SGPR
- SG/SPM
- DG/ARMP
- DR&DD/MP
- P/CPM



IBRAHIM TAIBA MALLA